



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CUCURON**

Séance du 19 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 19 mars,

À 20 heure trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, salle du Conseil municipal, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe EGG, Maire**.

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Suffrages exprimés
19	19	16	18

Date de la convocation

14 mars 2024

Présents :

Adjoint au Maire

M. Jean-Yves RIOU, 1^{er} Adjoint, Mme Anne-Marie DAUPHIN, 2^{ème} Adjointe, M. Thierry BENOIT, 3^{ème} Adjoint, Mme Marjorie BERARD, 4^{ème} Adjointe, M. Philippe ANGELETTI, 5^{ème} Adjoint.

Conseillers municipaux :

M. Régis VALENTIN, M. Roger PELLEGRIN, Mme Geneviève MANENT, M. René LAURENT, Mme Claudie CHIRI, M. Jérémy COULANGE, M. Alain GUEYDON, Mme Marie-Jo SOTTO, M. Régis AUDIBERT, Mme Anne-Cécile REUS.

Pouvoirs : Mme Claudie BLANC à M. Jean-Yves RIOU, Mme Sophie ARNAUD à M. Thierry BENOIT.

Secrétaires de séance : Mme Anne-Marie DAUPHIN, M. Régis VALENTIN.

Délibération n°08/2024

Objet : Contrat de maintenance des feux tricolores

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal la nécessité de conclure un contrat de maintenance suite à l'installation des feux tricolores.

Le coût annuel est estimé à 1 360 € HT pour deux visites.

Le projet de contrat est joint à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve, la proposition de Monsieur le Maire de conclure un contrat de maintenance des feux tricolores, moyennant une contrepartie financière annuelle de 1 360 € HT pour deux visites.

Autorise, Monsieur le Maire à signer le contrat.

Dit, que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de l'exercice 2024.

Décision adoptée à l'unanimité

Vote :

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

A Cucuron, le 21.03.2024

Le Maire

Philippe EGG



Les secrétaires de séance

Mme Anne-Marie DAUPHIN

2^{ème} Adjointe

M. Régis VALENTIN
Conseiller Municipal